



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 57426

### Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le report de la date de pré-rentrée pour l'année scolaire 2014-2015. En effet, le 16 mai 2014, il a exposé devant le Conseil supérieur de l'éducation que sa décision de repousser la date de la rentrée n'était aucunement associée à une quelconque demande de certaines organisations syndicales de ne pas rogner les vacances des enseignants. En revanche, il s'est retranché derrière des blocages techniques insurmontables, et qu'on venait, fort opportunément, de découvrir. Comment peut-on laisser prospérer cette situation, mettant gravement en cause l'image d'une catégorie de personnel, tant auprès des autres collègues que de la population, d'autant que l'ensemble des agents du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, participent également à l'accomplissement de la mission d'éducation et d'enseignement des élèves ? Il n'est pas acceptable de laisser croire que les difficultés rencontrées puissent trouver leur explication dans le seul manque de compétence de certains d'entre eux. C'est sans compter qu'il doit avant tout penser à l'intérêt des élèves. Or supprimer une journée de classe, au moment même où l'OCDE indique que la France devrait augmenter le nombre de journées de classe par an, est symboliquement un très mauvais signal. Il souhaite donc connaître les raisons véritables qui justifient sa décision.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Hetzel](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57426

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 juin 2014](#), page 4817

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)